

Anticorps monoclonaux et antiviraux (stock Etat) : dates de péremption et conduites à tenir

Anticorps monoclonaux						
Laboratoire	Substance active	Produit commercial	Analyse des données disponibles dans les dossiers concernant la péremption			Conduite à tenir
Lilly	Bamlanivimab		Pas de possibilité d'extension de péremption.			Concernant les lots de médicaments (provenant du stock Etat) qui arrivent à péremption, ceux-ci doivent être détruits selon les modalités habituelles, accompagné de certificat de destruction à transmettre à l'adresse : qualite@santepubliquefrance.fr . En effet, il n'est pas prévu une extension de péremption sur cette (ces) spécialité(s).
	Bamlanivimab + etesivimab					
Aztra-Zeneca	tixagévimab 150 mg / cilgavimab 150 mg	EVUSHELD	Lots	Péremption passe de 18 à 24 mois : péremption	Péremption passe de 18 mois à 30 mois: Nouvelle péremption	Concernant EVUSHELD et les lots CAAB, CAAC et CAAD, périmant en janvier 2023, des analyses de stabilité sont toujours en cours du côté du laboratoire en vue de proroger la date de péremption. Les établissements de santé sont invités à conserver ces lots dans de bonne condition.
			CAAB, CAAC, CAAD + lots à venir	Janvier 2023	En cours : soumission auprès de l'EMA en décembre 2022 d'une demande de modification de l'AMM Opinion CHMP prévue le 30/03	
			Lots	Péremption	Péremption passe de 18 à 24 mois : Nouvelle péremption	
			CAAS	31 décembre 2022	Prolongation de DDP : 30 juin 2023	
Roche	Casirivimab-Imdevimab	RONAPREVE 11,1ml RONAPREVE 2,5ml	Au 01/02/2023 : Augmentation de péremption de tous les lots d'une année			Concernant Ronapreve périmant en février et avril 2023, le laboratoire a prolongé la date de péremption de un an. SpF en lien avec l'ANSM transmettra le courrier de prolongation listant les lots concernés avec les nouvelles dates de péremption. En attendant, les établissements de santé sont invités à conserver ces lots dans de bonne condition.

	Tocilizumab	ROACTEMRA	Pas de possibilité d'extension de péremption	Concernant les lots de médicaments (provenant du stock Etat) qui arrivent à péremption, ceux-ci doivent être détruits selon les modalités habituelles, accompagné de certificat de destruction à transmettre à l'adresse : qualite@santepubliquefrance.fr . En effet, il n'est pas prévu une extension de péremption sur cette spécialité.
GSK	Sotrovimab	XEVUDY	Au 01/02/2023 : Augmentation de péremption de tous les lots de 6 mois	Concernant Xevudy périmant en mars 2023, le laboratoire a prolongé la date de péremption de 6 mois . SpF en lien avec l'ANSM transmettra le courrier de prolongation listant les lots concernés avec les nouvelles dates de péremption. En attendant, les établissements de santé sont invités à conserver ces lots dans de bonne condition.

Antiviraux				
Labo	Substance active	Produit commercial	Analyse des données disponibles dans les dossiers concernant la péremption	Conduite à tenir
Gilead	Remdesivir	VEKLURY	Au 01/02/2023 : Augmentation de péremption de tous les lots d'une année.	Concernant Remdesivir périmant d'avril à août 2023, le laboratoire a prolongé la date de péremption de un an . SpF en lien avec l'ANSM transmettra le courrier de prolongation listant les lots concernés avec les nouvelles dates de péremption. En attendant, les établissements de santé sont invités à conserver ces lots dans de bonne condition.
Pfizer	PF-07321332 (nirmatrelvir)/ritonavir	PAXLOVID	Une première prolongation de 6 mois a été validée par l'EMA le 19/09/2022 (courrier SpF du 16/10/2022). Une nouvelle prolongation de 6 mois supplémentaires (amenant une durée de conservation à 24 mois a été approuvée par l'EMA le 24/01/2023)	SpF en lien avec l'ANSM transmettra le courrier de prolongation listant les lots concernés avec les nouvelles dates de péremption. En attendant, les établissements de santé sont invités à conserver ces lots dans de bonne condition.

LEGENDE :

Pas d'étude de stabilité : destruction
Etude de stabilité en cours: prolongation de DDP
Prolongation de péremption : fait

22/02/2023